

COMMUNICATION & HYPNOSE EN CRÈCHE EAJE

• Développer une communication professionnelle plus adaptée et plus efficace avec les enfants, les parents et les membres de l'équipe en mobilisant des techniques issues de la communication hypnotique, dans un cadre éthique et non thérapeutique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les principaux mécanismes qui influencent une interaction et l'attention de l'interlocuteur.
- Repérer l'influence du langage verbal, non verbal et paraverbal.
- Utiliser l'écoute, le questionnement et la reformulation pour améliorer un échange.
- Adapter sa communication face à une personne en situation émotionnelle ou de tension.
- Mobiliser des techniques simples issues de la communication hypnotique dans un contexte professionnel.
- Utiliser le langage, l'attention et l'imaginaire de manière adaptée dans la relation avec le jeune enfant.
- Mettre en œuvre les techniques travaillées dans des situations concrètes avec les parents et au sein de l'équipe.

ORGANISATION

Durée : 7 heures, soit 1 journée.

Effectifs : 4 à 12 participants maximum.

Public cible : Professionnels exerçant en crèche, micro-crèche ou EAJE : directeurs, responsables, référents techniques, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, accompagnants éducatifs petite enfance et professionnels encadrants.

Déroulement : Intra-entreprise ; inter-entreprises selon programmation.

Méthode pédagogique : Apports courts, démonstrations, expérimentations guidées, études de cas, exercices en binômes, jeux de rôle, mises en situation et débriefings.

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire.

Délai et modalité d'accès : Demande d'inscription par mail ou téléphone. Pour une session planifiée, l'inscription est demandée au plus tard 48 h avant le début de la formation, sous réserve de places disponibles.

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU	DURÉE
Ouverture	Présentation, recueil des attentes et cadrage de l'utilisation professionnelle de l'hypnose.	00h15
1. Comprendre la communication hypnotique	1.1 Comprendre l'attention et la focalisation dans une interaction. 1.2 Repérer l'impact du verbal, du non-verbal et du paraverbal. 1.3 Comprendre l'influence du choix des mots et des représentations. 1.4 Distinguer hypnose, communication hypnotique et hypnothérapie. 1.5 Identifier le cadre éthique, le consentement et les limites d'utilisation.	01h15
2. Communiquer avec le jeune enfant	2.1 Adapter son langage à l'âge et à la situation. 2.2 Orienter l'attention vers ce qui est attendu et possible. 2.3 Utiliser l'imaginaire, la métaphore et le jeu. 2.4 Accompagner émotions, transitions et temps sensibles par des formulations adaptées. 2.5 Expérimenter des situations : séparation, frustration, agitation, peur et temps calme.	01h15
3. Communiquer avec les parents	3.1 Installer les conditions d'un échange constructif. 3.2 Utiliser écoute active, questionnement et reformulation. 3.3 Adapter son langage à l'état émotionnel de l'interlocuteur. 3.4 Désamorcer une montée émotionnelle et recadrer l'échange. 3.5 Orienter la conversation vers une recherche de solution en posant les limites professionnelles. 3.6 Mises en situation : parent inquiet, mécontent, agressif ou en désaccord.	01h30
4. Communiquer au sein de l'équipe	4.1 Identifier réactions, résistances et malentendus. 4.2 Questionner plutôt qu'interpréter et reformuler pour clarifier. 4.3 Exprimer un désaccord, formuler une demande et donner un feedback. 4.4 Aborder un comportement problématique et prévenir l'escalade relationnelle. 4.5 Mises en situation : remarque mal reçue, désaccord, tensions entre collègues.	01h15
5. S'approprier les outils	5.1 Identifier des situations professionnelles dans lesquelles modifier sa communication. 5.2 Choisir une stratégie et préparer des formulations adaptées. 5.3 Expérimenter les outils lors d'une mise en situation finale. 5.4 Formaliser un plan d'action individuel transférable au poste de travail.	01h00
Évaluation et clôture	Évaluation des acquis, débriefing, bilan de la journée et remise des documents stagiaires.	00h30

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

La formation privilégie une pédagogie active et contextualisée aux situations rencontrées en crèche et EAJE. Les apports théoriques sont complétés par des démonstrations, expérimentations guidées, exercices en binômes, analyses de situations, jeux de rôle, mises en situation et débriefings collectifs.

- Approche centrée sur la pratique et le transfert en situation professionnelle.
- Techniques issues de la communication hypnotique utilisées dans un cadre professionnel, explicite, éthique et non thérapeutique.
- Situations pédagogiques adaptées aux relations avec les enfants, les parents et les membres de l'équipe.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support de formation Action Préventive FORMATIONS.
- Fiches outils et supports d'exercices remis aux participants.
- Ordinateur et vidéoprojecteur ; supports visuels et vidéos selon les besoins.
- Salle permettant les travaux en sous-groupes et les mises en situation.
- Cas pratiques préparés par le formateur et situations professionnelles apportées par les participants.

QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

- Formateur disposant d'une expérience professionnelle en management et communication, ainsi que d'une formation et d'une pratique de l'hypnose adaptées aux techniques mobilisées pendant la formation.
- Connaissance du secteur de la petite enfance permettant de contextualiser les situations pédagogiques.

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée tout au long de la formation afin de vérifier l'appropriation des outils et leur mobilisation dans des situations professionnelles.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES	NATURE ET DESCRIPTION DE L'ÉVALUATION	MOMENT
Positionnement initial	Questionnement sur les attentes, situations rencontrées et pratiques de communication afin d'adapter les exemples et mises en situation.	Début
Mobilisation des outils	Observation lors des exercices : écoute, questionnement, reformulation, choix des formulations, posture et adaptation à l'interlocuteur.	Pendant
Mise en situation finale	À partir d'une situation professionnelle, le participant choisit et met en œuvre une stratégie de communication adaptée. Grille d'observation et débriefing du formateur.	Fin
Évaluation des acquis et satisfaction	Questionnaire de fin de formation et auto-évaluation de la progression au regard des objectifs pédagogiques.	Fin

LA CERTIFICATION DES COMPÉTENCES

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST. La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

ALLÈGEMENT DE FORMATION SST

En application des dispositions prévues par l'arrêté du 5 décembre 2002, dans le cas d'un stagiaire titulaire d'une unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » datant de moins de trois ans ou à jour des obligations de maintien des acquis et de formation continue s'y rapportant à la date d'entrée en formation, le dispensateur de formation est autorisé à mettre en œuvre un processus pédagogique distinct.

ÉQUIVALENCE

Les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

DURÉE DE VALIDITÉ DU CERTIFICAT ET LA NECESSITÉ DE SUIVRE UN MAC

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives. Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

SUIVI ADMINISTRATIF

VALIDATION DE LA FORMATION

- Une attestation de fin de formation est remise au participant à l'issue de la formation, sous réserve de sa participation.

SUIVI ADMINISTRATIF

- Feuille d'émargement.
- Évaluation des acquis et questionnaire de satisfaction.
- Attestation de fin de formation.
- Évaluation à froid selon le processus qualité Action Préventive FORMATIONS.

LES CONDITIONS DE RÉALISATION

- La prestation peut être réalisée en présentiel dans les locaux mis à disposition par le client. Les conditions matérielles sont précisées lors de l'analyse du besoin.

ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions de réalisation et des moyens de compensation est effectuée en amont de l'inscription afin d'identifier les adaptations nécessaires et la faisabilité de la formation

Contactez-nous !

Bruno CHAUMETTE
Directeur

Tel : 06.24.53.04.99
Site : www.action-preventive.fr